



« Ça prend
tout un village pour
protéger un enfant. »

- Adaptation d'un proverbe africain

Charte municipale pour la protection de l'enfant

Des initiatives inspirantes

Les municipalités possèdent plusieurs leviers d'action pour favoriser et promouvoir la sécurité et la protection des enfants.

Ce document en contient quelques exemples. Laissez-vous inspirer!



Offrir un milieu
de vie sécuritaire.

Cochez les initiatives
qui vous intéressent!



Mettre en place des actions pour accroître

le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics.

- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité;
- Vérifier les antécédents judiciaires des personnes travaillant auprès des enfants (ex. : camps de jour);
- Voir à la possibilité d'assurer la présence de caméras dans les parcs et les installations sportives fréquentés par les enfants;
- Collaborer avec les services de police pour encourager la présence de policiers à vélo (policiers communautaires) sur les voies publiques, à l'école secondaire, dans les parcs et sur les pistes cyclables;
- Mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles et des milieux de garde : éclairage adapté, présence de traverses piétonnières, etc.;
- Collaborer avec les organismes communautaires pour faire de la sensibilisation sur divers sujets touchant les enfants dans les lieux publics municipaux;
- Élaborer un plan d'accès sécuritaire à l'école (ex. : projet À pied, à vélo, ville active).

Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus

d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours.

- Mettre en place une campagne de promotion du programme Parents-Secours pour offrir un premier niveau de sécurité aux enfants;
- Adhérer à l'approche Voisins solidaires afin de développer la cordialité et l'entraide entre les générations et engendrer des effets bénéfiques sur la santé, la sécurité, le tissu social et la vitalité communautaire.



Reconnaître aux enfants
le droit d'être entendus.

Reconnaître les enfants en tant que **citoyens à part entière.**

Favoriser la mise en place d'**espaces de consultation accessibles**
et adaptés aux enfants de tous âges.

- Mettre en place un budget participatif réservé à des projets par et pour les enfants;
- Consulter les enfants pour l'aménagement des lieux de rassemblement, les aires de jeux, le choix des modules de jeux dans les cours intérieures de coopératives d'habitation, etc.;
- Mettre en place des boîtes à idées à la mairie, dans d'autres lieux fréquentés par les enfants ou par le biais des nouvelles technologies telles que les réseaux sociaux;
- Créer un Conseil municipal des enfants ou un Conseil jeunesse (niveau primaire et/ou secondaire);
- Désigner une personne responsable de représenter les enfants au sein du conseil municipal;
- Organiser un concours de dessin sur divers thèmes (tels que l'intimidation, les droits de l'enfant, etc.) avec les enfants du préscolaire, du primaire et du secondaire;
- Créer une section spécifique pour les enfants et les ados sur le site Internet de la municipalité et adapter ses communications pour mieux rejoindre cette clientèle en utilisant davantage Facebook, Instagram, Twitter, etc.

D'autres idées
pour vous inspirer!



Poser des gestes
de sensibilisation.

Informez les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser
à exercer un rôle de vigilance.

- Distribuer le guide des ressources municipales et communautaires dans les foyers de la municipalité par l'entremise des écoles, à la maison des jeunes, dans les organismes locaux, à la bibliothèque, au centre sportif, etc.;
- Transmettre de l'information au sujet de la maltraitance (dépliants, affiches, etc.) lors de kiosques érigés à l'occasion d'événements organisés par la municipalité (fête familiale, Fête des voisins, fête de Noël, festival, etc.);
- Organiser des visites de pompiers, de mascottes ou d'amuseurs publics dans les endroits fréquentés par les enfants pour faire de la sensibilisation sur certains enjeux touchant leur sécurité et leur protection.

Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire

offrant des services aux familles et aux enfants.

- ⓧ Utiliser les différents canaux de communication de la municipalité (site web, page Facebook, journal municipal, babillards, etc.) afin de faire connaître les ressources disponibles (municipales ou autres);
- ⓧ Créer et distribuer une trousse de bienvenue destinée aux nouveaux citoyens incluant une liste des organismes communautaires et des ressources disponibles sur le territoire.

Poser des gestes de soutien.

! Et pourquoi ne pas développer vos propres initiatives?

Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement

et à l'épanouissement des enfants.

- ⓧ Adopter une politique de reconnaissance et de soutien des organismes et des partenaires;
- ⓧ Soutenir et participer aux divers lieux de concertation de sa collectivité (enfance, famille, jeunesse, saines habitudes de vie, etc.);
- ⓧ Conclure des ententes de services avec des municipalités voisines pour bonifier l'offre de services (sport d'élite, bibliothèque, culture, infrastructure, etc.);
- ⓧ Conclure des ententes avec les organismes du milieu (prêt de locaux, soutien financier, soutien en ressources humaines, etc.);
- ⓧ Adopter une politique familiale municipale.

Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'évènements

rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

- ⓧ Organiser ou participer à l'organisation d'activités familiales telles que : Fête de la famille, Fête des voisins, fête de Noël, journée sur les saines habitudes de vie, fête de l'Halloween, activités WIXX, etc.;
- ⓧ Créer des lieux de rassemblement conviviaux afin de faciliter les échanges informels entre voisins, les interactions entre les enfants, le sens de la communauté.